

**Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023**

(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :	4 EF dont DGS : 1 H	DGAS : 2 H	DGST : 1 H	Expert ht niveau- directeur de projet : 0
--	---------------------	------------	------------	---

(B) N° de département :	92	(E) Nominations en 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023		
		Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	DGS	0	0	DGS	0	0
		DGAS	1	0	DGAS	0	0
ANTONY	commune	DGST	0	0	DGST	0	0
		Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0	Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0
		<b>Total par sexe</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>Total par sexe en 2023</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ne remplir que les cases colorées

\*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées

		(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)	
		Emplois fonctionnels concernés	FEMME
		DGS	0
		DGAS	0
		DGST	0
		Expert de haut niveau- Directeur de projet	0
		<b>Total par sexe années antérieures</b>	<b>0</b>
		<b>(H = F + G) Total primo par sexe</b>	<b>0</b>
		(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023	
Au titre du 1 <sup>er</sup> cycle	(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 <sup>ème</sup> cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)		
	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0	
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant
Au titre du 2 <sup>ème</sup> cycle	Contribution due		
	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0	
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant
		Contribution due	

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.